



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT *DE LA VILLE DE MÉRIGNAC*

RAPPORT 2019

Le Zéro Déchet : de l'héroïsme à la réalité
Comment se construiront les espaces publics demain ?
Penser la citoyenneté et favoriser le vivre ensemble



Serious Game - juin 2019

ÉDITORIAL



Le Conseil de Développement est une des facettes de la démocratie participative à Mérignac, avec une volonté spécifique de prospective. La démocratie est fragile, et la démocratie participative l'est tout autant. Elle repose sur la participation des citoyens formés et informés et sur une volonté politique claire. Nous en sommes collectivement responsables.

Ce rapport est le fruit de notre dernière phase de travail. Nous avons travaillé sur deux questions soumises par la Ville : développer le Zéro Déchet et penser les espaces publics de demain. Les membres du Conseil de Développement ont également choisi de travailler sur un troisième thème qui leur tient à cœur : la citoyenneté et le vivre ensemble.

Débuté en décembre 2018, ce cycle de travaux a été marqué par l'introduction de nouvelles méthodes de travail, en plus des ateliers et séances plénières :

- Interviews de citoyens, de techniciens, d'élus
- Visites de terrain
- Organisation d'un débat public
- Elaboration et réalisation d'un Serious Game entre membres du CDV et élus municipaux
- Mise en œuvre d'une plateforme numérique partagée pour faciliter le travail en commun.

Ce travail a été porté par l'élan et l'investissement des membres du CDV, citoyens mérignacais qui se sont engagés pour échanger, se documenter, interviewer, débattre et rédiger. Je les remercie pour leur enthousiasme, leur souci de rigueur et la qualité du travail fourni, avec une mention particulière pour les membres du bureau : Gael Blet-Charaudeau, Cyril Fonrose et Evanne Jeannerose.

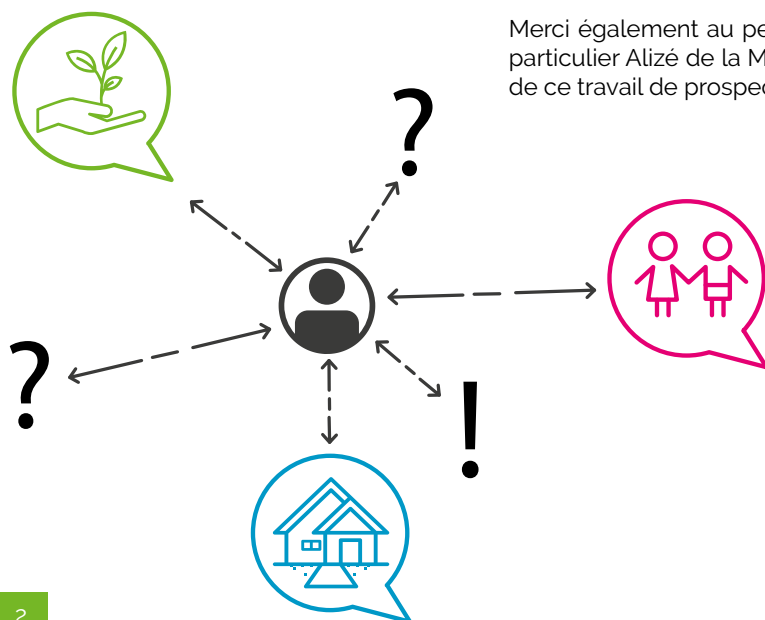
Merci aux personnes dont nous avons sollicité les témoignages, opinions ou expertises pour réaliser ce rapport.

Ce travail a été rendu possible grâce à l'impulsion donnée par la Ville. Je tenais à remercier Monsieur le Maire pour sa confiance et son soutien attentif, ainsi que Alain Charrier et l'ensemble des élus municipaux.

Merci également au personnel de la MDA et au service Démocratie Locale, en particulier Alizé de la Monneraye, qui nous ont accompagnés dans la réalisation de ce travail de prospective et nous ont apporté le soutien nécessaire.

Amélie Bosset-Audoit

Vice-présidente du Conseil de Développement



SOMMAIRE

LE ZÉRO DÉCHET : DE L'HEROÏSME A LA NORMALITE

- Le Zéro Déchet, c'est quoi ? p 4
- Méthode de travail p 5
- Les constats aujourd'hui p 5
- Demain, que souhaitons-nous ? p 7
- Le chemin vers le ZD ? p 8

COMMENT SE CONSTRUIRONT LES ESPACES PUBLICS DEMAIN ?

- Les espaces publics, des espaces vécus par tous, qui appartiennent à tous et que la collectivité se doit d'animer et gérer p 10
- Pour imaginer la construction des espaces publics, quels sont les enjeux de demain ? p 11
- Se rencontrer, faire société : quel rôle des espaces publics ? p 11
- Le citoyen peut-il participer à la construction des espaces publics ? p 12
- Propositions et exemples d'actions p 12
- Guide de programmation citoyenne d'un espace public p 13

LA CITOYENNETE ET LE VIVRE ENSEMBLE

- Méthode de travail p 14
- Quels enjeux à Mérignac ? Recueil de nos questionnements p 15
- Nos propositions d'actions p 17



LE ZÉRO DÉCHET : DE L'HEROÏSME A LA NORMALITE

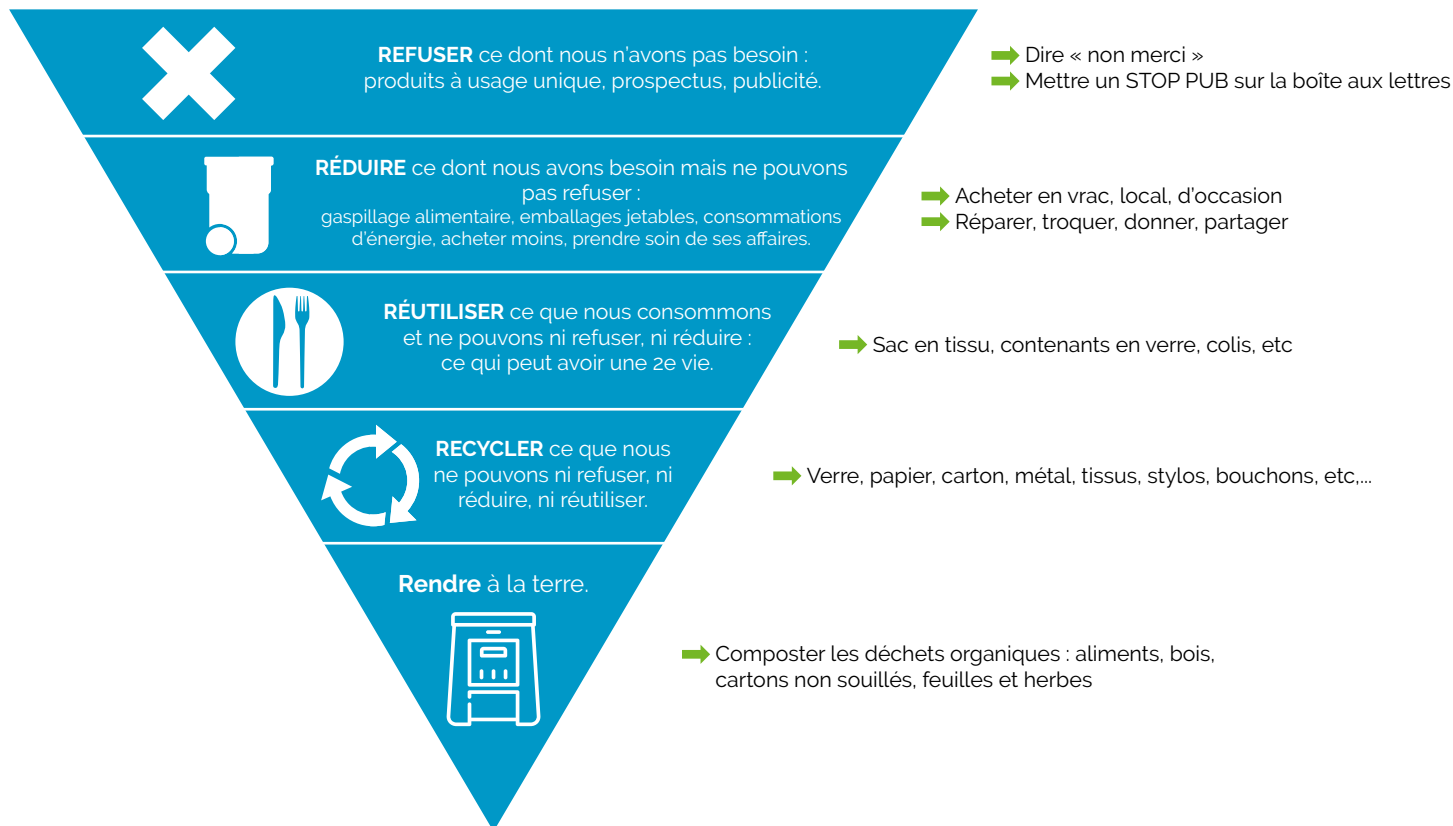
(OU COMMENT PASSER DE L'ÈRE DES PIONNIERS À UNE PRATIQUE COURANTE)

Objectif : Contribuer à changer nos comportements de consommation et de traitement des déchets dans l'objectif de respecter la planète et mieux vivre ensemble, à l'échelle de Mérignac et de la Métropole. Une version plus détaillée de la partie Zéro Déchet est disponible en ligne sur le site de la Ville : merignac.com



LE ZÉRO DÉCHET, C'EST QUOI ?

La règle des 5 R :





MÉTHODE DE TRAVAIL

De décembre 2018 à octobre 2019

4 phases de travail



6 ateliers + **2** plénières + **1** visite de terrain : le SmicVal

14 interviews de terrain, menées seul ou en binôme :

Pour réaliser les interviews, nous avons constitué ensemble un **questionnaire** à destination de différents types d'acteurs, professionnels et particuliers, engagés ou pas, pour mieux connaître leurs perceptions, leurs pratiques et leurs préconisations en termes de ZD.



LES CONSTATS AUJOURD'HUI

En France, chaque année :

• **365** kg d'ordures ménagères par habitant

• **590** kg avec les déchets en déchetterie

• **13,8** tonnes avec les déchets industriels (BTP, agriculture, industries, etc.)



LA PRISE DE CONSCIENCE : LES RAISONS D'AGIR

• Coût environnemental et énergétique

La production de biens et de services et le traitement des déchets induits consomment des matières premières et de l'énergie et génèrent des gaz à effet de serre. Le fait de limiter notre consommation et nos déchets permet de limiter ces pollutions en partie responsables des changements climatiques en cours.

• Coût sanitaire

Les produits alimentaires industriels posent des problèmes de santé publique et sont de grands pourvoyeurs d'emballages pouvant contenir des substances dangereuses pour la santé ou l'environnement. Les émissions de fumées polluantes issues des incinérateurs ont un impact sur l'environnement mais aussi sur notre système immunitaire et nos voies respiratoires.

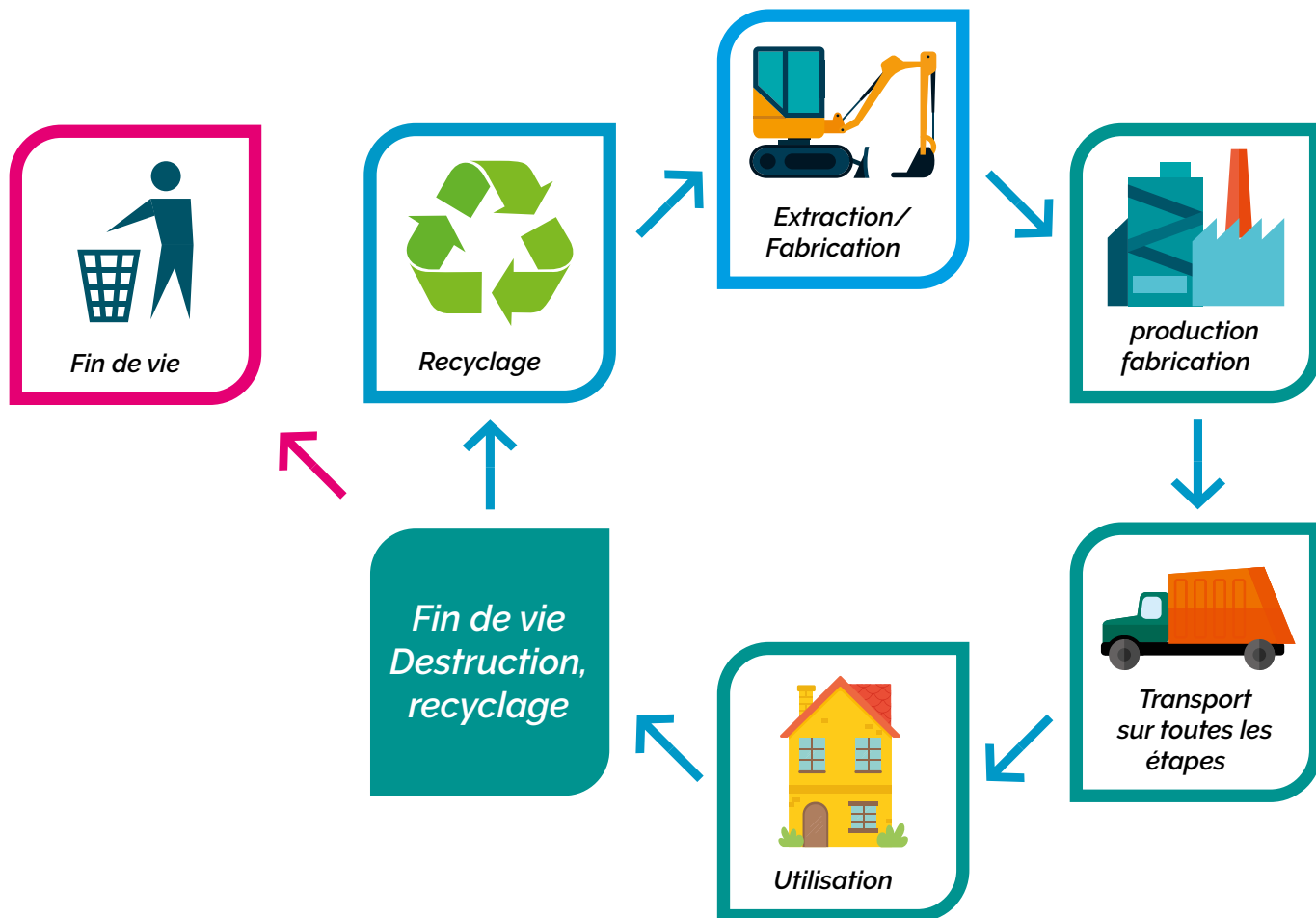
• Coût économique

14 milliards d'euros sont consacrés chaque année pour la gestion publique des déchets en France via les impôts professionnels et personnels.

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE

La démarche « Zéro Déchet » permet de réduire significativement les déchets mais pas seulement ! Elle permet également de réduire notre empreinte carbone via la réduction de l'énergie grise.

L'énergie grise est la quantité d'énergie consommée lors du cycle de vie d'un matériau ou d'un produit : « du berceau à la tombe ». L'énergie grise est une énergie cachée, au contraire de l'énergie liée à l'utilisation que le consommateur connaît et peut maîtriser.



Ainsi dans l'ensemble des domaines d'activités, un gaspillage d'énergie, d'eau et autres matières premières est présent :

• **30** % des ordures ménagères sont des biodéchets compostables

• **7** kg par an et habitant de textile et accessoires de mode

• **11** kg de publicité papier par an et par habitant



LES INITIATIVES ZD EXISTANTES

Nous avons choisi ici de mettre en lumière des initiatives exemplaires de démarches Zéro Déchet que des membres du groupe connaissent ou émanant de nos interviews et visites de terrain. Nous ne sommes pas exhaustifs, l'objectif est d'illustrer les engagements possibles pour des acteurs différents. Les initiatives qui fonctionnent sont souvent celles qui dépassent les limites communément admises.

- **Associations** : **Z'héros du déchet** (actions de sensibilisation et de partage d'expériences), **Bienvenue en coulisse** (vivre, travailler et consommer autrement).

- **Entreprises** : **Pôle Emploi** (Numérique Responsable), **club des entreprises de Bordeaux** (sensibilisation au ZD & développement durable).
- **Collectivités locales** - **Le Porge** : suppression des poubelles sur la plage et le parking.
- **Écoles** : **Arlac** (sans cartables avec des fournitures durables et mutualisées), **École du Parc** (projets pédagogiques autour des déchets, fête de fin d'année).



ZOOM SUR LA VISITE DU CDV AU SMICVAL MARKET

Nous avons été reçus par Nicolas Séréchau, Directeur général des Services. Le SMICVAL, Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation des déchets du Libournais Haute-Gironde, assure une mission de service public : la collecte et le traitement des déchets. Surtout, il propose un système de supermarché inversé, une révolution de la vision du déchet, basée sur un principe de responsabilisation de chacun.

La spécificité du SMICVAL Market réside dans la mise en œuvre d'un modèle alternatif de gestion des déchets dont l'objectif ultime est d'en diminuer le volume. Pour cela, il choisit de changer l'image des déchets afin de redonner de la valeur aux objets et de leur permettre une seconde vie. À la façon d'un supermarché inversé, il y est possible de donner, prendre ou recycler les objets déposés afin de favoriser le réemploi, maximiser le recyclage et finalement réduire au maximum l'enfouissement.

Après 2 ans de fonctionnement, le bilan est très largement positif auprès des usagers et se traduit par une diminution de 30% du volume des déchets totaux et

de 60% des déchets enfouis.

Désormais, une nouvelle stratégie est en cours afin d'atteindre et de mobiliser de nouveaux publics présents sur le territoire (jeunes, nouveaux retraités, personnes en quête de plus de sobriété, personnes éloignées de l'emploi, élus de territoires ruraux, ...) et de nouveaux projets sont en cours d'étude et/ou de réflexion avec les acteurs et usagers du territoire.



Visite SMICVAL Market - Avril 2019

Il existe également des échecs ! Ils sont généralement liés à des démarches pas suffisamment anticipées, organisées et expliquées aux personnes concernées. La démarche ZD est une véritable transformation qui nécessite une conduite du changement que ce soit dans la sphère professionnelle ou privée.



DEMAIN, QUE SOUHAITONS-NOUS ?

LA VISION, L'AMBITION

- o **À court terme : S'approprier** ce qui existe ailleurs et qui a fait ses preuves et **Expérimenter** progressivement de nouvelles pratiques de consommation et de gestion des déchets
- o **A long terme** : Aller vers une **mutation globale** de notre façon de consommer et tendre vers le Presque Zéro Déchet

LES VALEURS

Trois grandes valeurs guident la démarche ZD :

- **Responsabilité** : que l'on produise ou que l'on consomme, chacun doit se sentir plus responsable des déchets qu'il génère. La collectivité a un rôle de gouvernance pour **organiser cette responsabilisation**.
- **Éthique** : respect des générations futures, de la planète, de la biodiversité, des autres régions et pays du monde.
- **Qualité de vie** : améliorer la santé de tous. Permettre à chacun d'accéder à un mode de vie plus sain.



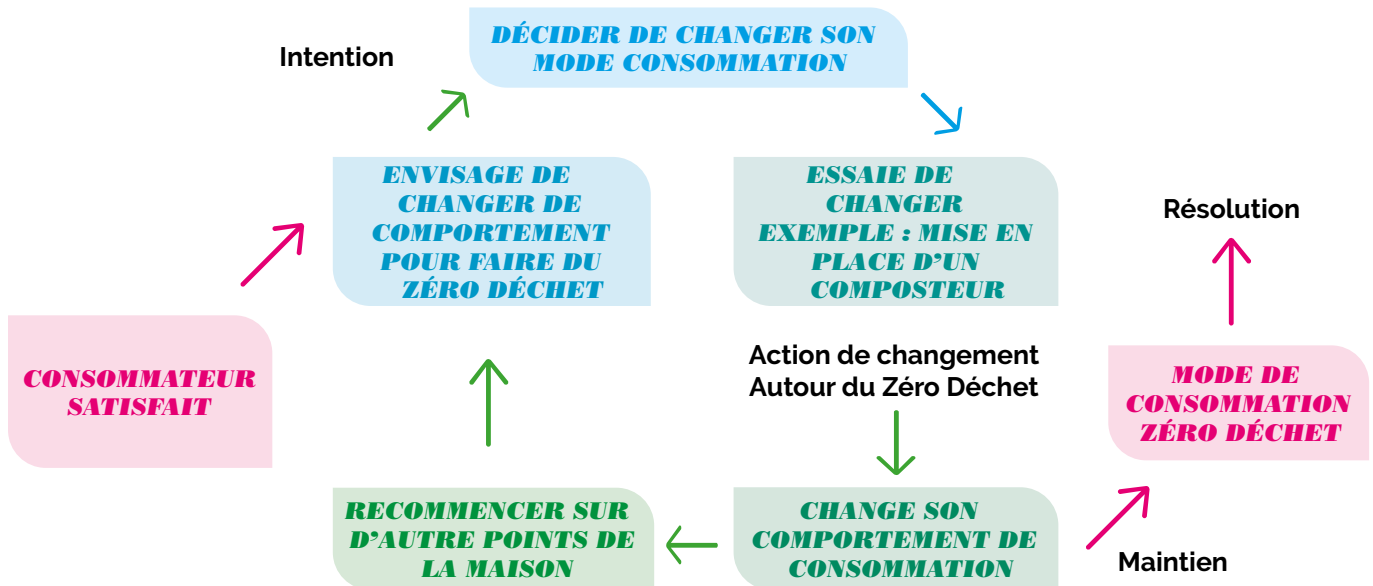
LE CHEMIN VERS LE ZD

Comment la Mairie et la Métropole peuvent accompagner une transition vers le Zéro Déchet ?

COMMENT CHANGE-T-ON DE COMPORTEMENT ?

Le changement est un processus long et complexe : bien identifier ses étapes permet de mieux cibler les actions. Nous avons travaillé sur la base du processus de

changement (Prochaska, Di Clemente) utilisé notamment en sociologie et dans le domaine de la santé, que nous avons transposé à notre démarche.



Pour chaque étape de changement ciblée, il faut trouver des déclics différents pour les personnes. Généralement, les déclics sont motivés par des attentes écologiques, de bien-être ou de santé, tempérés par le niveau de

complexité ou des craintes financières qu'il convient de démystifier. Pour favoriser le changement, il est donc important de bien cibler l'étape de changement dans laquelle se trouve la personne, et les freins qui la bloquent.

SUSCITER L'ENVIE DE COMMENCER À MOINS JETER

Pour les personnes qui ne se sentent pas concernées, il est primordial de les aider à prendre conscience que le tri n'est pas suffisant. Beaucoup pensent à tort que le ZD se limite au tri. Il n'est que la dernière étape pour les déchets que l'on n'a pas réussi à réduire en amont.

- **Sensibilisation par les acteurs municipaux en contact avec le public et les scolaires** (animateurs, personnels de crèche, personnels dans les écoles, agents des services techniques...)
- **Consignes de tri** : les rendre encore plus visibles et lisibles. **Ambassadeurs du tri** : renforcer cette action, élargir leur mission vers le ZD.
- **Communiquer en passant par les enfants** : pique-nique ZD, kermesse ZD, activités ZD dans les centres socio-culturels.
- **Encourager les classes éco-citoyennes** : peu de fournitures, abandon des cartables.

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Ces actions s'adressent à ceux qui ont envie d'essayer mais qui manquent d'informations et de déclic.

- **Communication par échange d'expérience "exemplarité"** pour démystifier". Exemple : défi Famille ZD (50 familles à Arlac en 2017-2018). Reproduire cette expérience dans d'autres quartiers, au sein de la mairie (**type concours ZD** sur la base du volontariat)
- **Do It Yourself** : pour rendre **accessible** la démarche. Faire connaître des pratiques simples, se rendre compte que le ZD est possible. Organiser des **ateliers** (ex ateliers déjà réalisés à la Médiathèque : Les Lubies de Louise : création de lingettes écologiques, Herbéo : fabrication de produits ménagers, ...). Étendre cette initiative à **d'autres lieux** : Maisons de quartier, Relais des Solidarités, stands en pied d'immeuble, stands sur les marchés à développer...
- Recenser en un **"annuaire"** unique les commerces ZD/vrac, les personnes ressources, les associations, les écoles... qui sont dans une démarche ZD. Cet annuaire pourrait être accessible sur le site de la mairie, élaboré et surtout régulièrement actualisé par un chargé de mission ZD (voir ci-après)

ACTIONS SPÉCIFIQUES VERS LES ENTREPRISES / LES ASSOCIATIONS

Il est intéressant de sensibiliser les gens sur leur lieu de travail, afin qu'ils le fassent ensuite chez eux. Cela peut aussi être sous-tendu par des phénomènes d'entraînement et d'émulation. Ce sont ainsi des relais institutionnels qui contribuent à un maillage ZD du territoire.

- Accompagnement des entreprises ou associations qui souhaitent sensibiliser leurs membres sur leur lieu de travail. Un salarié, un adhérent ou un Comité d'Entreprise pourraient **solliciter une personne ressource de la mairie** pour les **informer** et les **accompagner dans la mise en œuvre** d'une démarche ZD. Possibilité de les mettre en **relation** avec d'autres acteurs déjà engagés et enrichir ainsi un **réseau ZD** et contribuer à un **maillage ZD du territoire**.
- **Eco-conditionnalité** : La ville doit valoriser davantage la démarche ZD et développer durablement dans la **sélection** des entreprises.

Conditionner l'attribution des **subventions municipales** aux associations à la mise en œuvre d'une démarche ZD/développement durable

ACTES FORTS ET SYMBOLIQUES

- Identifier des **personnes ressources ZD** au sein de la mairie
 - Un **élu municipal** en charge du ZD (mis en place à Roubaix)
 - Un **chargé de mission** consacré au ZD
- **Décision forte et symbolique de la municipalité**, dans un souci **d'exemplarité**, qui fonctionne bien dans la démarche ZD :
 - arrêter le plastique jetable dans tous les services de la Ville et pour ses achats,
 - mettre en place un composteur pour la cantine des personnels municipaux et pour toutes les cantines scolaires,
 - Lancer un concours ZD au sein des employés et élus municipaux.
- Un affichage clair : **Mérignac = Ville Verte ET Zéro Déchet**

CONCLUSION

La démarche Zéro Déchet est **enthousiasmante** ! Elle est résolument moderne et fait souffler un vent de **nouveauté**, de **créativité** et de **liberté**. Nous avons pris plaisir à travailler sur cette question et formuler des propositions.

Ainsi, nous voulions vous faire partager 3 grandes clés du ZD que nos travaux ont mis en lumière. Ces 3 grandes tendances sous-tendent la majorité des transitions ZD qui fonctionnent :

- **Démarche ascendante, de la base vers le sommet** : La plupart des transitions ZD qui fonctionnent ont démarré grâce à des initiatives portées par un petit groupe de personnes motivées, qui ont essaimé progressivement.
- **La transgression** : les initiatives ZD commencent souvent à la limite des normes en vigueur. Régulièrement, la législation entérine l'évolution des pratiques.
- **Effet de seuil** : quand les transitions ZD atteignent une masse critique de personnes concernées, on observe un effet d'entraînement pour les personnes non encore impliquées.

Enfin, nous souhaitons vous soumettre cette réflexion : ne faut-il pas sortir des démarches techniques de résolution des problèmes et responsabiliser les citoyens, particuliers, élus ou professionnels, sur l'impact de leur activité sur l'environnement ? Par exemple, si une filière de recyclage efficace des plastiques serait souhaitable il faut se méfier de deux effets pervers induits :

1. C'est recyclé donc ce n'est plus un problème on peut consommer à nouveau,
2. La filière créée aura un intérêt économique à ce que du plastique soit consommé et donc à la croissance de son utilisation.

La création de cette filière doit donc être accompagnée par une volonté politique de sortir du plastique et donc de veiller à ce que l'objectif de cette filière soit de disparaître ou de se réinventer une utilité après le plastique.

COMMENT SE CONSTRUIRONT LES ESPACES PUBLICS DEMAIN ?



LES ESPACES PUBLICS, DES ESPACES VÉCUS PAR TOUS, QUI APPARTIENNENT À TOUS ET QUE LA COLLECTIVITÉ SE DOIT D'ANIMER ET GÉRER

Le premier travail a été d'identifier les espaces publics comme tout espace géré, aménagé et animé par la puissance publique (collectivités locales et communes en tête), qui sont ouverts à tous. Ainsi sont concernés par cette synthèse les **parcs**, la **voirie**, les **trottoirs**, les **places** ainsi que tout espace tiers appartenant à la commune, la métropole, le département, la région ou l'Etat et ouvert au public. Cependant nous avons constaté au cours de ces travaux que cette définition ne permettait pas de questionner « les espaces communs », où chacun peut être amené à se rencontrer, se croiser, stationner ou se déplacer. Ainsi, les échanges n'ont-ils pas traité d'espaces tels que les parcs privés, les galeries marchandes et tout espace possédé par une organisation privée ou un particulier.

Ce travail a également permis de relever le rôle important de la collectivité dans la gestion, l'administration, la construction et l'entretien de ces espaces. En effet, la première entité à qui tout citoyen avait à faire était la



Place Charles de Gaulle lors de l'événement Quartier Libre.

Objectif : identifier ce qui est en jeu dans la fabrique des espaces publics et proposer des outils pour relever les défis de demain.

commune et donc la mairie. Or aujourd'hui le paysage s'est complexifié, notamment avec le transfert de nombreuses compétences de la ville de Mérignac vers la Métropole. Si l'échelon de référence du Conseil de Développement reste la ville, le groupe estime que le travail produit se doit aussi d'interpeller la Métropole dans un nécessaire dialogue tripartite : la **Ville**, la **Métropole** et les **Citoyens**.

Enfin, ce travail s'appuie sur **6 ateliers de travail** dont une **balade urbaine**, et la présentation de travaux personnels réalisés par certains membres.



POUR IMAGINER LA CONSTRUCTION DES ESPACES PUBLICS, QUELS SONT LES ENJEUX DE DEMAIN ?

Pour imaginer ce que seront demain les espaces publics, nous avons cherché non pas à imaginer ce que le futur nous réservera, mais plutôt les enjeux auxquels nous serons confrontés demain.

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

La ville se transforme, et ce dès aujourd'hui. De nombreuses constructions voient le jour, mais nous savons déjà que de nombreux bâtiments, ainsi que de nombreuses friches ou espaces non aménagés, sont potentiellement concernés par de nouveaux (ré)aménagements. Plutôt qu'attendre ou laisser faire sans cohérence des organisations privées, la requalification de ces espaces doit être l'occasion de débat citoyen et public pour imaginer la ville de demain.

Nous avons plusieurs fois relevé le besoin pour les habitants de dialoguer et échanger sur chaque projet de requalification, mais également un besoin de clarification, de lisibilité et d'échange sur les grandes orientations urbaines à prendre. Il est souhaité que ces questions sur les grandes orientations urbaines soient partagées avec la population afin de trouver quelles sont les **valeurs** qui seront la base de tout aménagement urbain de nos espaces publics. Ce travail permettra de garantir à tous, des plus vulnérables aux plus aisés, des plus exclus aux plus intégrés à la dynamique urbaine et sociale, de vivre ensemble le Mérignac de demain.

PAYSAGE URBAIN, ESTHÉTIQUE ET VÉGÉTALISATION

La ville est façonnée par les usages, aux ressentis individuels et collectifs qui influent sur la qualité de vie de chacun. Nous proposons que la qualité architecturale et l'esthétique soient un enjeu fort afin de construire une « belle » ville et que chacun soit fier de son quartier.

Un enjeu particulier de cette esthétique concerne la trop grande minéralisation de la ville. Si la ville n'est pas la campagne, il ne faut pas oublier l'importance de la végétalisation de notre territoire afin d'apporter un cadre de vie plus agréable.

BIODIVERSITÉ URBAINE

Concernant la biodiversité en milieu urbain, il est nécessaire que celle-ci soit plus importante demain. Cependant plusieurs points ont été soulevés et font encore débat. Jusqu'où faut-il pousser l'exigence de la protection de la biodiversité en milieu urbain ?

Enfin, nous partageons le souci de la préservation et l'aménagement des espaces verts de même que l'importance donnée à la plantation de nouveaux arbres. Cependant un point essentiel reste l'agencement de ces espaces non bâtis. Ainsi une parcelle de 10 000 arbres n'équivaut pas en termes de biodiversité à des dizaines de parcelles totalisant finalement 10 000 arbres. Ce point repose la question de la nécessaire continuité des espaces végétalisés afin d'éviter des phénomènes d'enclosure et le dépérissement d'espaces végétalisés trop restreints.



Balade urbaine avec les habitants pour la création du parc du Renard, avril 2019.



SE RENCONTRER, FAIRE SOCIÉTÉ : QUEL RÔLE DES ESPACES PUBLICS ?

Le Conseil de Développement a constaté que les espaces publics d'aujourd'hui sont globalement déséquilibrés en faveur soit des infrastructures dédiées aux mobilités (voirie en général, les pistes cyclables et autres cheminements doux) soit d'infrastructures qui in fine ne servent qu'à une partie de la population de par les usages rendus possibles (city-stade, bancs qui repoussent des personnes sans-abris, des lieux qui ne permettent pas de regroupement de par l'absence de bancs, etc.) Pourtant, le Conseil de Développement relève un besoin important de faire des espaces publics des lieux de rencontre où les personnes d'âges, d'origines, de cultures et de situations sociales diverses peuvent échanger et mener différentes activités.

Se pose également la question des lieux pour **s'asseoir** afin de favoriser le lien social. Ainsi devient-il nécessaire que le mobilier urbain soit également en nombre suffisant et positionné de telle sorte qu'un ou plusieurs groupes peuvent échanger au même endroit et en face à face. Pour

favoriser le lien social, les espaces se doivent également de couvrir une diversité d'usages à l'image des populations qui les occuperont. Enfin, il est nécessaire et apprécié de penser et organiser des manifestations ou des animations très régulièrement afin de favoriser **l'appropriation** de l'espace par tous.

Il importe pour le Conseil de Développement que les espaces soient imaginés afin de permettre à toutes les personnes de se retrouver avec toute la **dignité** qui leur est due : des espaces multi-usage, accueillants, favorisant l'épanouissement individuel et collectif. Des échanges entre les concepteurs et les usagers doivent être organisés régulièrement afin que l'espace public, conflictuel par nature, soit utile et utilisé par tous. Demain, se posera la nécessaire question du rôle des professionnels, de la puissance publique et des associations de proximité dans l'espace public.



LE CITOYEN PEUT-IL PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DES ESPACES PUBLICS ?

Les niveaux d'information et de consultation sont rarement dépassés. De ce fait les citoyens délaissent ces espaces et cela ne favorise pas une culture du débat et de la co-construction des espaces publics. Si les concertations pré-aménagement public semblent avoir augmenté, elles ne laissent pour autant pas la place à une co-construction effective du projet. Ceci peut notamment s'expliquer par une expertise technique pas toujours accessible à la compréhension des habitants et une difficulté à imaginer des procédures démocratiques et participatives sur les chantiers urbains sur le long terme. L'expertise technique est souvent adressée aux techniciens et non pensée pour être partagée avec les habitants.

Plus généralement, c'est la question de la **gouvernance** qui est posée. Les habitants ont leur expertise d'usage mais trop peu souvent accès facilement aux expertises techniques. La procédure démocratique s'arrête souvent aux consultations et aux concertations à partir de feuilles

de route édictées par les services techniques ou les élus. Il faut donc repenser les procédures et les espaces de débats afin qu'ils ne soient plus vécus comme des moments de « découverte au dernier moment », et comme des espaces où la parole citoyenne ne trouve pas sa place. Le Conseil de Développement souhaite que les pouvoirs publics dépassent la logique explicative (faire de la pédagogie) en se bornant à un jeu de questions / réponses.

Il devient nécessaire d'être en phase avec les aspirations à une plus grande prise en compte de la parole citoyenne demain. Les procédures pensées doivent pouvoir être accompagnées par des moyens humains et une transparence de l'information pour mettre le citoyen en situation d'acteur de son environnement immédiat et des espaces publics en général et non pas seulement en tant qu'utilisateur.



PROPOSITIONS ET EXEMPLES D' ACTIONS

Le Conseil de Développement souhaite faire 3 préconisations.

1/ REPENSER LA GOUVERNANCE DES ESPACES PUBLICS

Nous proposons de refonder la place de chaque acteur citoyen sur les projets urbains. Plusieurs échelles de projet, et donc de gouvernance, peuvent être imaginées : îlot, quartier, inter-quartiers, ville et Métropole.

Si les instances légitimement élues par les citoyens doivent garder leur rôle final de décision, les travaux de construction doivent être davantage pensés directement sur le terrain avec des moyens dédiés et un espace de discussion permanent, notamment pour les grands chantiers. Ceci implique de décentraliser les espaces de construction du projet et d'inclure pleinement le citoyen dans ces démarches.

Par ailleurs l'exemple du projet de l'avenue Aristide Briand, co-porté par les conseils de quartiers, les élus et les techniciens, pourrait être une base de réflexion pour généraliser une procédure ascendante de construction des espaces publics. Nous retenons notamment les éléments suivants :

- Un conseil de quartier moteur de la réflexion à son échelle. Animation par le conseil de quartier d'échanges avec tous les habitants pour la rédaction d'un programme (voir préconisation 3).
- Un échange avec la commune et/ou la Métropole sur la base du programme décidé au sein du conseil de quartier pour la réalisation du projet. Le conseil de quartier garde un pouvoir au même titre que la Métropole ou la commune sur les décisions opérationnelles et de traduction du projet.
- Le conseil de quartier informe régulièrement les habitants sur l'avancée du projet par les médias à sa disposition ou par des plénières de conseils de quartier.



Atelier artistique participatif sur la balade d'Aristide, 2018.

2/ CO-ÉLABORER UNE CHARTE POUR LA CONSTRUCTION ET L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS AMBITIEUSE ET CONTRAIGNANTE

La ville de Mérignac s'est dotée d'une charte pour construire mieux et mieux construire la ville. Cette charte qui concerne les opérations immobilières pourrait inspirer une nouvelle charte sur la construction des espaces publics au regard des enjeux énoncés précédemment. Construire cette dernière pourrait être l'occasion de co-définir avec les habitants un projet pour les espaces publics de la ville. Cette charte pourrait se composer de :

- Un projet urbain débattu par et pour les habitants avec des constats et des objectifs clairs. Ce projet urbain permettrait par ailleurs aux habitants de s'approprier plus facilement cette notion que les documents administratifs habituellement présentés.
- Une méthode démocratique pour rendre les citoyens acteurs des espaces publics en général et de leur environnement immédiat en particulier.

La charte serait alors plus visible et dotée d'une valeur juridique pour réellement contraindre les opérateurs.

3/ ACCOMPAGNER LES HABITANTS POUR QU'ILS CONSTRUISENT LEURS ESPACES PUBLICS

Les habitants doivent et ont toute légitimité pour être les premiers acteurs de la construction des espaces publics. Une démarche doit être mise en place et doit comprendre une série de questions à poser dans le cadre des débats publics de proximité. Nous avons donc proposé une grille pour permettre aux habitants de s'emparer du débat concernant leurs espaces publics, pour qu'ils soient les premiers rédacteurs et acteurs des projets d'aménagements.

Il est souhaité que cette grille soit travaillée davantage et expérimentée dans une logique de cahier des charges/ programme de réaménagement mené par les habitants. Basée sur des outils de démocratie participative, elle doit permettre aux citoyens de construire un projet d'intérêt général qui ne se résume pas à la somme d'intérêts particuliers. Elle est donc un outil méthodologique permettant de guider les habitants dans la formalisation d'un projet d'aménagement.

GUIDE DE PROGRAMMATION CITOYENNE D'UN ESPACE PUBLIC

Thème	Exemple de questions pour débattre	Importance du critère
Public	Quels publics espère-t-on voir utiliser cet espace ?	
Accessibilité	Quels moyens d'identification des lieux seront mis en place ? Quelle sera la signalétique ? Quelle attractivité du lieu et comment peut-on s'y rendre ? Comment est travaillée la question de l'accessibilité à tous ? (Handicap physique, mental et psychique, poussette, autres ...)	
Usages	Quels usages souhaite-t-on permettre ? Quels sont les différentes adaptations possibles de l'espace pour permettre des usages spontanés ? Quels sont les services proposés ?	
Animation de l'espace	Quel niveau et type de rencontre souhaite-t-on ? Quel type d'animation sera prévu ? Quels sont les moyens humains pensés sur le long terme pour animer l'espace ? Les animations seront-elles provoquées ? proposées ? suggérées ? à quel niveau ? Quels mobiliers et équipements mis en place pour favoriser la rencontre ? Qu'est-il mis en place pour les personnes qui ne souhaitent pas nécessairement de rencontre ou construire un lien sur cet espace ?	
Paysage, végétalisation et environnement	Quel est le niveau de préservation de l'environnement souhaité ? Quelle est la réserve foncière prévue pour être végétalisée sur le long terme ? Quel est le niveau de réserve foncière ? Est-elle morcelée ? Les espaces privés végétalisés sont-ils connectés à l'espace public végétalisé pour favoriser des continuités ?	
Déplacements et mobilité	Quels types de déplacement doivent être possibles sur cet espace ? Y a-t-il des voies réservées et protégées ? partagées ? Quel type de signalétique est mis en place pour connaître les règles de déplacement dans cet espace ?	



LA CITOYENNETÉ ET LE VIVRE ENSEMBLE

La citoyenneté et le vivre ensemble est un thème choisi collectivement par les membres du Conseil de Développement à l'occasion de la plénière qui s'est tenue le 28 novembre 2018.

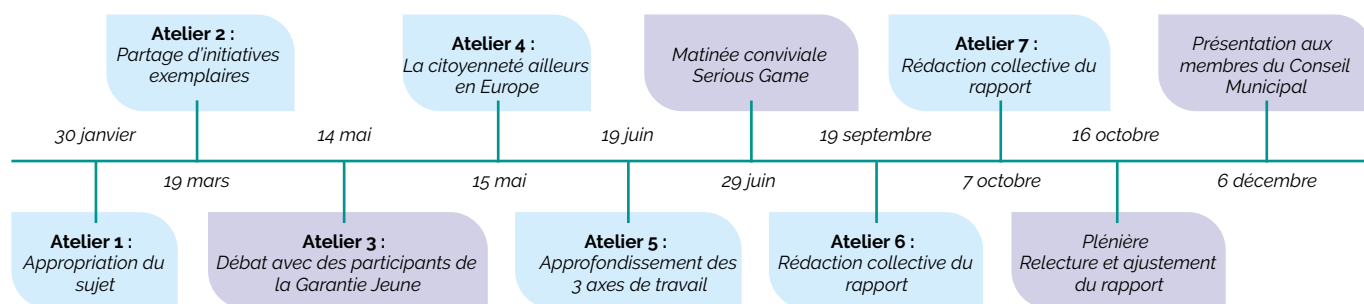


MÉTHODE DE TRAVAIL

LA CITOYENNETÉ ET LE VIVRE-ENSEMBLE : QU'ENTENDONS-NOUS PAR-LÀ ?

Le vivre ensemble, ce sont les grands principes et valeurs qui nous permettent de cohabiter en société : l'ouverture aux autres, le partage, la solidarité, la mixité sociale, intergénérationnelle et interculturelle. L'apprentissage de tout cela passe par l'éducation à la citoyenneté.

Elle s'adresse aux jeunes générations, avec qui nous avons débattu, mais aussi à toutes les autres, c'est une responsabilité collective. Pour certains cette responsabilité se traduit par des engagements (politiques, associatifs, professionnels, personnels, etc.) qui contribuent au renforcement du lien social et au dynamisme d'un quartier ou d'une ville. Qu'en est-il à Mérignac ? C'est ce à quoi nous nous sommes intéressés.



ZOOM SUR LE DÉBAT ORGANISÉ AVEC LES PARTICIPANTS DE LA GARANTIE JEUNE

La Garantie Jeune permet d'accompagner les jeunes en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation et prévoit une aide financière. Ce dispositif est mis en place à Mérignac par la mission locale Technowest. Nous avons été reçus dans leurs locaux pour débattre avec 12 jeunes sur le thème de l'engagement citoyen.

Ensemble, nous avons partagé notre vision de

l'engagement en explorant le sens de ce mot, les raisons qui nous amènent à nous engager, la manière dont on le fait, les sujets qui nous touchent et la façon dont nos engagements peuvent évoluer.



◀ QUELS ENJEUX À MÉRIGNAC ? RECUEIL DE NOS QUESTIONNEMENTS

La citoyenneté et le vivre-ensemble constituaient un vaste thème, nous avons ciblé trois axes de réflexion, correspondant à des enjeux particuliers :



JEUNESSE : DE L'EDUCATION A L'ENGAGEMENT

NOS CONSTATS

- L'engagement est une façon de s'intégrer à un groupe.
- Bien que l'engagement puisse être au service des autres, on le fait d'abord pour soi, pour une cause qui nous tient à cœur.
- Des formes d'engagement plutôt classiques (pas de volonté de changement brutal d'organisation).
- Un manque d'information sur les manières de s'engager.
- Une préférence pour l'engagement concret (un projet où l'on agit maintenant).
- Un engagement moindre à travers les institutions (syndicats, partis politiques, etc.).

NOS QUESTIONNEMENTS

- Comment mobiliser les jeunes, quels moyens d'information utiliser ?
- Plutôt que de présenter aux jeunes des structures auxquelles adhérer, pourquoi ne pas les encourager à préparer un projet ?
- Plutôt que de chercher à faire venir les jeunes au forum des associations, pourquoi ne pas faire venir le forum à eux ?



ZOOM SUR LES MÉDIATEURS SOCIAUX DE LA VILLE

« Les médiateurs font du travail de terrain mais aussi des entretiens individuels (médiations de table). Leur rôle est d'établir un lien social avec les habitants et d'aider à la résolution de conflits avec eux et non à leur place ».

Frédérique Berte, Responsable du service médiation sociale à la Ville de Mérignac

Les médiateurs sociaux, ce sont : huit agents territoriaux

qui opèrent en binôme dans chaque quartier. Les habitants peuvent aussi les rencontrer à la mairie le lundi (sans rendez-vous) et sur rendez-vous dans les mairies annexes. Ils interviennent également dans les collèges pour sensibiliser les jeunes et travaillent en collaboration avec les partenaires locaux suivant les actions à mener. **Plus ils seront nombreux, mieux ils couvriront le territoire.**



PARTAGE ET SOLIDARITE

NOS CONSTATS

- La solidarité, c'est d'abord se donner les moyens de « faire avec » et non pas « à la place de »
- C'est associer l'ensemble des citoyens (pas seulement les habitants) à la construction du ressenti de la ville et ne pas les laisser de côté dans la construction des politiques de la ville
- Le public ciblé sont les personnes fragiles et inaudibles. Il convient alors d'aller vers ceux qui sont éloignés de la participation et de donner les moyens de participer à ceux qui présentent des difficultés de communication.

NOS QUESTIONNEMENTS

- Comment faire participer des publics inaudibles à l'élaboration de la ville ?
- Comment redonner de la place aux plus fragiles des fragiles dans la cité ?



ZOOM SUR LE RELAIS DES SOLIDARITÉS

« Ouvert en 2013, cet équipement est une innovation sociale unique en Aquitaine. Il est géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et permet aux associations caritatives d'offrir aux bénéficiaires un accueil adapté et réparti sur tous les jours du lundi au vendredi ».

Laure Peytour, Responsable du Relais des Solidarités

Le Relais des Solidarités c'est : une vestiboutique, un espace coiffure, des douches et une buanderie, une épicerie sociale et solidaire et l'accueil d'associations : Croix Rouge, Resto du Cœur, Saint Vincent de Paul et Secours Populaire. Les besoins sont si importants que le Relais gagnerait à s'agrandir.



MIXITE SOCIALE, INTERGENERATIONNELLE ET INTERCULTURELLE

NOS CONSTATS

- Les générations cohabitent à Mérignac mais cela manque de lien et d'interaction.
- De nombreuses nationalités sont représentées à travers la population mérignacaise : une mixité culturelle riche.
- La ville est jumelée avec Villanova (Espagne), Kaolack (Sénégal) et Saint-Laurent (Quebec).

NOS QUESTIONNEMENTS

- Comment faire de la diversité une richesse profitable à tous ? Dépasser les préjugés ?
- Comment passer de la cohabitation entre les publics aux interactions ?
- Quels lieux et quels moments sont propices à l'échange interculturel, intergénérationnel ?



ZOOM SUR LE PUZZLE, CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE CAPEYRON

« Les valeurs qui sont portées sont le respect, la dignité humaine, la valorisation de l'individu, la solidarité, le vivre ensemble et la démocratie ».

Patricia Cammas, Présidente.

Le Puzzle c'est : un espace multi accueil, des loisirs éducatifs, de l'accompagnement à la scolarité,

des manifestations culturelles, une bibliothèque, des ateliers, 15 associations hébergées et une conseillère en économie sociale et familiale. Plus de 10 000 personnes fréquentent le Puzzle chaque année et 46 nationalités y sont représentées.



NOS PROPOSITIONS D' ACTIONS

Nos réflexions personnelles, nos rencontres et nos échanges, ont donné naissance à trois propositions d'actions à mettre en œuvre à Mérignac. Ces dernières poursuivent toutes le même objectif : améliorer la citoyenneté et le vivre-ensemble dans la ville.



CRÉER UN SUPPLÉMENT JEUNESSE DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL

L'idée est d'intégrer un quatre pages détachable dédié à la jeunesse dans le magazine municipal pour profiter de sa large distribution. Cette rubrique adaptée à un public de 6 à 12 ans pourrait s'appeler « jeunes pousses de Mérignac ». Elle serait rédigée tour à tour par les écoles de la ville et son comité de rédaction pourrait être le Conseil des Jeunes. Le rythme de parution serait déterminé à l'année en concertation avec les établissements scolaires participants. Le magazine aura également une version numérique. Cette rubrique permettra notamment de renforcer l'attractivité du magazine municipal en permettant une lecture partagée par tous les membres de la famille.

Le contenu pourrait être ludique et très divers : jeux, agenda jeunesse, actions éco-citoyennes, vie civique, bande dessinée sur le quotidien à Mérignac, Mérignac demain, photos des jeunes ayant participé à l'écriture...

Magazine municipal junior en Bretagne



Objectifs : inciter les jeunes à démarrer leur vie civique, découvrir Mérignac à travers des yeux d'enfants, éveiller les consciences dès le plus jeune âge pour favoriser le vivre ensemble en grandissant.

Action 2

ACCOMPAGNER LA CREATION D'UN TIERS-LIEU ECO-CITOYEN ET SOLIDAIRE

Un tiers-lieu est un espace hybride qui favorise les rencontres et les échanges grâce à sa convivialité. Ces lieux d'innovation sociale sont en prise directe avec leur territoire et peuvent prendre différentes formes selon leur vocation : espace de coworking pour travailler, Fablab pour fabriquer, Repair café pour recycler...

L'idée n'est pas que la Ville gère un tiers-lieu mais qu'elle offre la possibilité à des associations, collectifs ou entreprises d'en créer un sur le thème de la solidarité et de l'écocitoyenneté. La Ville doit être accompagnatrice et facilitatrice du projet. Dans ce cadre, le recours à l'urbanisme temporaire pourrait constituer une opportunité de contribuer à l'émergence du tiers-lieu. Par ailleurs, la Ville pourrait recommander que chaque zone de développement, ou de grands projets, fasse l'objet d'une étude d'opportunité de création de tiers-lieu.



Darwin écosystème Bordeaux

Objectifs : doter Mérignac d'un lieu répondant aux aspirations d'aujourd'hui : liberté, créativité, collaboration, solidarité et durabilité.

Action 3

LANCER UN DISPOSITIF D'HABITAT INCLUSIF SUR LA COMMUNE

L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et âgées qui font le choix d'un mode d'habitation regroupé associé à un projet de vie sociale partagée. Un cahier des charges national définit les principes de ce projet.

La ville peut être initiatrice d'un tel projet, notamment en faisant appel aux compétences d'un conseiller en habitat inclusif, poste à créer. Le projet pourra ensuite se concrétiser à travers un partenariat avec un bailleur social ou dans le cadre d'un projet immobilier classique.

Objectifs : améliorer l'insertion sociale des publics fragiles, développer la prévention sur le handicap physique et psychique, lutter contre la précarisation et offrir un logement aux personnes qui n'y auraient pas accès sans dispositif.



Guide de l'habitat inclusif

Participez !

Visitez notre site merignac.com et téléchargez notre application

Ici Mérignac 



LES MEMBRES DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT EN 2019

Groupe zéro déchet :

BOSCHAT Fanny, CHARRIER Pauline, DELACHAUX Alain, FOSSE Hilaire, MONJALON Thomas, BARRETEAU Muriel, BONNIN Oihana, DEBREU Caude, GARBAYE Elodie, PENAUD Karine, DEVIT DANTIGNY Marie, ANGELINI Alizée, TIO Florent, CANO Perrine, BIRONNEAU Evelyne, KENWARD Emeline, BROSSAUD Sophie, LE DAIN Pascale, MALO Jérôme, BEANCOURT Claire, SEMENT SERUSIER Caroline, JORDAN BEDNARSKI Marianne, CARMIGNIANI Marie-Christine, GENIN GRENET Sophie, MONDE Yoann, MOREL Natacha, HERNANDEZ Christophe, PHILIPPON Denis, DESIRE Valentin et CAPEDEVIELLE-DARRE Maurice.

Groupe espaces publics :

CABANEL Daniel, LACROUX Bernard, BOISSON Jean-Pascal, NADAL Philippe, PIERRE-JACQUES Stephane, PUYOO Guy, BELLAMY Mathilde, PEYRI GARCIA Davina, MEDJDOUB Abdenour, DAULOUEDE Michel, CAMBAY Jean-Marie, JAN Marie, FEROLDI Grégoire, PEYRES Julien, PIQUET Michel, KANDE Dado, PINSOLLE Catherine, GAUDIN Benjamin, DALBIN Philippe, GARCIA Gregorito, BOISSEAU Jean et SERRE Brigitte.

Groupe citoyenneté et vivre ensemble :

FARAMAZ Flavie, FERGEAU Vanessa, FROUTE Jean-Jacques, SUC Marguerite, TURPIN Françoise, COURONNEAU Jean-Louis, CHERONNET Jean-Michel, DUVERNEUIL Françoise, FORY Jean-Luc, MONEDIERE Vincent, PINTO Hélène, SAN MARTIN Françoise, VILLALOBOS Jean-José, LUZIE Eric, DUPUY Guy, MERLE Béatrice, TARMO Guy, CUSSAC-PICOT Vivien, DARRIERE Hélène, PAGES Michelle, FAGNON Pascal, DESCLAUX Caroline, JACQUET Jacqueline, MAROT Vincent, LAPRIE Jacques, DUMOULIN S., VIGNATI Elisabeth, FREMONT Fanny et AKAYA Blandine.

Participants aux comités de rédaction :

HERNANDEZ Christophe, DEVIT Marie, CAPEDEVIELLE Maurice, DESIRE Valentin, BOSCHAT Fanny, DARRIERE Hélène, DUPUY Guy, DUVERNEUIL Françoise, Amélie BOSSET-AUDOIT, Gael BLET-CHARAUDEAU, Cyril FONROSE et Evanne JEANNEROSE.

Membres du bureau :

Amélie BOSSET-AUDOIT, Gael BLET-CHARAUDEAU, Cyril FONROSE et Evanne JEANNEROSE.

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Evènement Convivial – 29 juin 2019

L'évènement a réuni 23 membres du Conseil de Développement et 6 élus :

- Alain Anziani, Maire de Mérignac
- Alain Charrier, Conseiller municipal à la démocratie participative
- Jean-Claude Pradels, Adjoint des quartiers Bourranville et la Glacière et délégué à l'économie sociale et solidaire
- Gérard Chausset, Adjoint délégué à transition écologique, à la mobilité et à l'espace public
- Sylvie Cassou-Schotte, Adjointe déléguée à l'action sociale et solidaire
- Catherine Tarmo, Conseillère municipale déléguée au plan de mobilité inter-entreprises

Il était animé par :

- Amélie Bosset-Audoit, Vice-Présidente du Conseil de Développement
- Gaël Blet-Charaudeau, membre du Bureau du Conseil de Développement
- Cyril Fonrose, membre du Bureau du Conseil de Développement
- Evanne Jeanne-Rose, membre du Bureau du Conseil de Développement
- Alizé de la Monneraye, chargée de mission Démocratie locale pour la Ville de Mérignac



Rappel des principes du *serious game* :

Le *serious game*, comme son nom l'indique, est un jeu sérieux. Les participants ont été invités à jouer un rôle dans l'univers fictif décrit ci-dessous.

Le Conseil Municipal de Particip'City a été élu il y a 1 an. Un envoyé de l'Etat vient les accompagner dans une démarche participative pour l'amélioration de la mobilité dans la ville.

3 sphères d'acteurs sont amenées à argumenter pour faire valoir leur position pour améliorer la mobilité à Particip'city :

- Les élus défendent la mise en place d'un téléphérique
- Les citoyens défendent le tapis volant

- Les techniciens défendent la réalisation d'un métro sous-terrain. Ce sont eux qui animent le Conseil.

Chacun défend sa position lors du Conseil, puis un vote permet de prendre une décision.



Synthèse du Conseil de Particip'City:

Le Conseil était présidé par un habitant jouant le rôle du Maire de Particip'City. A ses côtés, un Responsable des Services Techniques fictif était présent pour apporter des précisions techniques sur les projets présentés. Un autre technicien, joué par un élu, complétait une grille d'analyse au fur et à mesure sur un *paperboard*. Face à eux, trois représentants des habitants étaient là pour défendre leurs intérêts. Tous étaient confortablement installés (canapés, boissons fraîches, etc.) Le public se composait du reste des participants au jeu.

Les projets ont ensuite été présentés un à un et passés au crible d'une grille d'analyse aux multiples critères (temps d'étude, temps de travaux, coût total, coût par personne, souplesse et confort, accessibilité handicap, sécurité, pompier, nombre et distance entre les arrêts, réglementation, environnement, etc.)



Le vote, réalisé à main levée, a conduit aux résultats suivants :

- Métro : 9 voix
- Téléphérique : 7 voix
- Tapis Volant : 11 voix

Cependant, bien ce soit le projet porté par les citoyens qui l'ait emporté, ceux-ci n'étaient pas en faveur d'une prise de décision aussi rapide. Constitués en collectif avant le Conseil, ils avaient demandé aux élus un report du vote et fait circuler une pétition en ce sens. Leur demande consistait en la mise en place d'une grande consultation autour des trois projets, puis, l'organisation d'un referendum. Ainsi, la valeur du vote s'est retrouvée controversée.

Lors du débriefing du Conseil, les participants ont exprimé leur ressenti vis-à-vis du jeu :

- Les citoyens ont eu l'impression de manquer d'information et d'être lésés par rapport aux autres groupes. Or, les citoyens, les élus et les techniciens avaient les mêmes informations dès le départ. C'est-à-dire très peu, de manière à stimuler leur créativité.
- Les techniciens ont mal vécu le Conseil car ils avaient prévu d'organiser un vrai temps d'échange avec des tables-rondes. Or, ils se sont sentis restreints par le format imposé par les élus.
- Les élus ont eu du mal à supporter la contradiction. Ils pensaient pouvoir faire passer leur projet plus facilement. Ils ont organisé le Conseil en appliquant ce qu'ils dénonçaient un peu plus tôt dans la matinée.

Plusieurs participants sont ensuite intervenus de manière plus large pour partager leur point de vue sur la démocratie locale. Il en est ressorti :

- La nécessité de bien définir le cadre de la participation en amont : information, consultation, coproduction.
- Une proposition de processus démocratique :
 1. atelier de créativité
 2. réunion pour fixer le cadre et les critères d'appréciation du projet
 3. prise de décision
- L'importance de partager un socle commun d'informations pour garantir l'égalité des intervenants dans le processus démocratique. Il a été souligné que ces informations devaient être objectives et accessibles pour garantir leur compréhension et leur appropriation par tous. Il a également été proposé de former les citoyens pour appréhender des sujets complexes.

La matinée s'est terminée par un mot du Maire, Alain Anziani, puis un le partage d'un buffet.



Le Zéro Déchet

De l'héroïsme à la normalité

Comment passer de l'ère des pionniers à une pratique courante ?

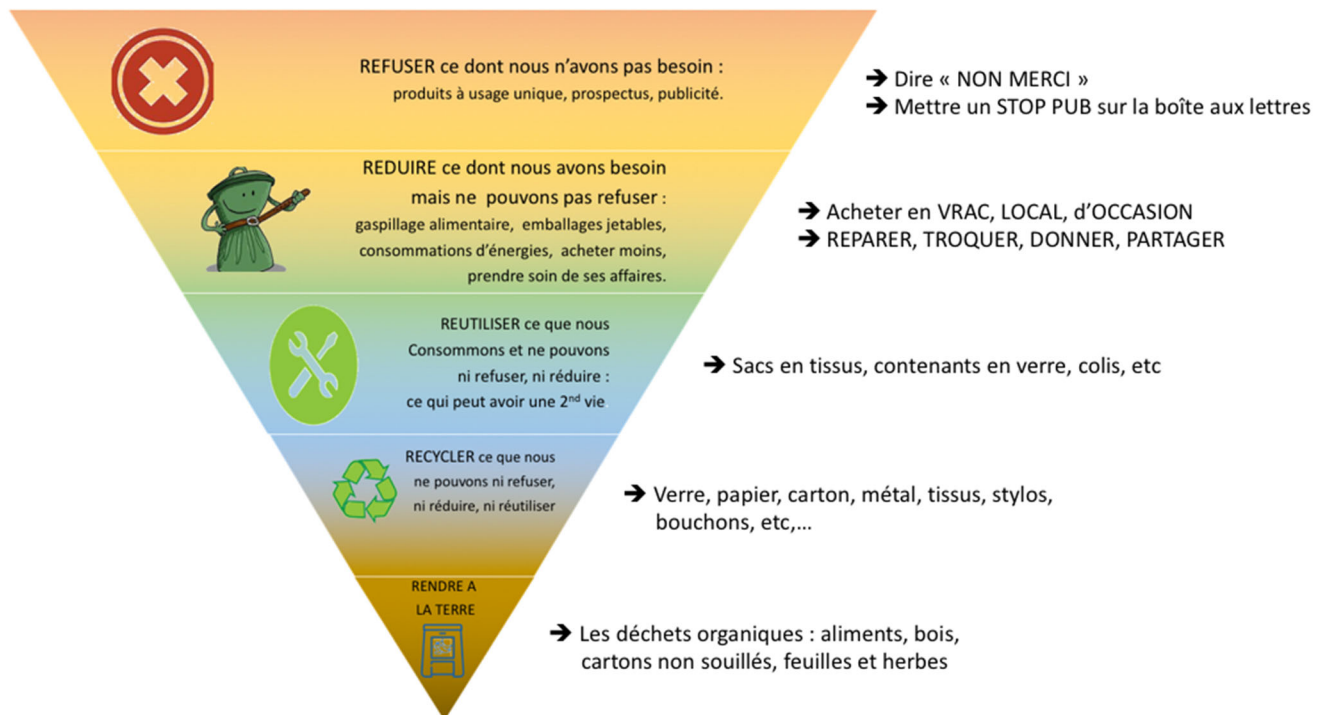
“Arrêter de parler aux engagés et aller vers les engageables”, entendu au SmicVal

Objectif de ce rapport :

Contribuer à changer nos comportements de consommation et de traitement des déchets dans l'objectif de respecter la planète et mieux vivre ensemble, à l'échelle de Mérignac et de la Métropole.

1 Le Zéro Déchet, c'est quoi ?

La règle des 5 R



2 Méthode de travail

De décembre 2018 à octobre 2019

2.1 4 phases de travail



- Capture des motivations brutes des membres du groupe et de leur perception du ZD
- Acquisition et partage de connaissances
- Enrichissement de notre réflexion par des enquêtes sur le terrain, avec des personnes engagées ou non dans le ZD
- Synthèse et Construction du rapport

2.2 6 ateliers + 2 plénières + 1 visite de terrain : le SmicVal

14 interviews de terrain, menées seul ou en binôme :

Nous avons constitué un questionnaire ensemble à destination de différents types d'acteurs pour mieux connaître leurs perceptions, leurs pratiques et leurs préconisations en termes de ZD.

Nous avons rencontré :

- Un particulier en couple avec enfants en habitat collectif
- Un particulier séparé, avec enfants, en habitat collectif
- Un particulier en couple avec enfants en habitat individuel
- Un particulier, célibataire, en habitat collectif
- Un élu de Mérignac, Gérard Chausset
- Un chargé de mission Développement Durable : Mathieu Raimbault
- La cheffe du service Étude et prévention des Déchets de Bordeaux Métropole
- Deux responsables de l'association Les Z'Héros du Déchet
- Une professeure des écoles
- Un responsable de site Pôle Emploi
- Un responsable RSE de Pôle Emploi
- Un responsable de la gestion des déchets de Thales
- Un responsable de supermarché

3 Les constats aujourd'hui

En France, chaque année 365 kg d'ordures ménagères sont générés par habitant, 590kg avec les déchets déposés en déchetterie et 13,8 tonnes avec les déchets industriels (BTP, agriculture, industries, etc.). Les conséquences sont immenses.

(Source ADEME <http://casuffitlegachis.fr/particuliers/je-m-informe>)

Sur Bordeaux Métropole, 426 000 T de déchets ont été générées par les habitants en 2018 ce qui correspond à environ 550 kg par habitant.

Le territoire métropolitain abrite 15 déchetteries.

3.1 La prise de conscience : les raisons d'agir

Le rapport au déchet est important et la prise de conscience porte sur plusieurs aspects :

- **Coût environnemental et énergétique**

La production de biens et de services consomme des matières premières et de l'énergie. Cette production est donc productrice de gaz à effet de serre. Le fait de limiter nos déchets permet de limiter la production d'emballages et de produits !

Si nous regardons après l'utilisation du produit et de son emballage, le traitement des déchets va elle aussi utiliser de l'énergie souvent fossile lors de l'incinération ; entraînant la libération de gaz à effets de serre et autres pollutions des sols et de l'eau.

Les gaz à effet de serre sont les principaux responsables des changements climatiques en cours.

- **Coût sanitaire**

Les émissions de fumées polluantes issues des incinérateurs ont un impact sur l'environnement mais aussi sur notre système immunitaire et nos voies respiratoires.

Les produits alimentaires industriels, outre les problèmes de santé publique qu'ils posent en eux-mêmes, sont de grands pourvoyeurs d'emballages. Or ceux-ci contiennent des substances dangereuses qui peuvent migrer dans les aliments et les contaminer (source rapport de l'assemblée nationale du 28/09/2018 sur l'alimentation industrielle [http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/15/rap-eng/r1266-tl/\(index\)/depots#P1202_381245](http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/15/rap-eng/r1266-tl/(index)/depots#P1202_381245)).

- **Coût économique**

14 milliards d'euros sont consacrés chaque année pour la gestion publique des déchets en France via les impôts professionnels et personnels.

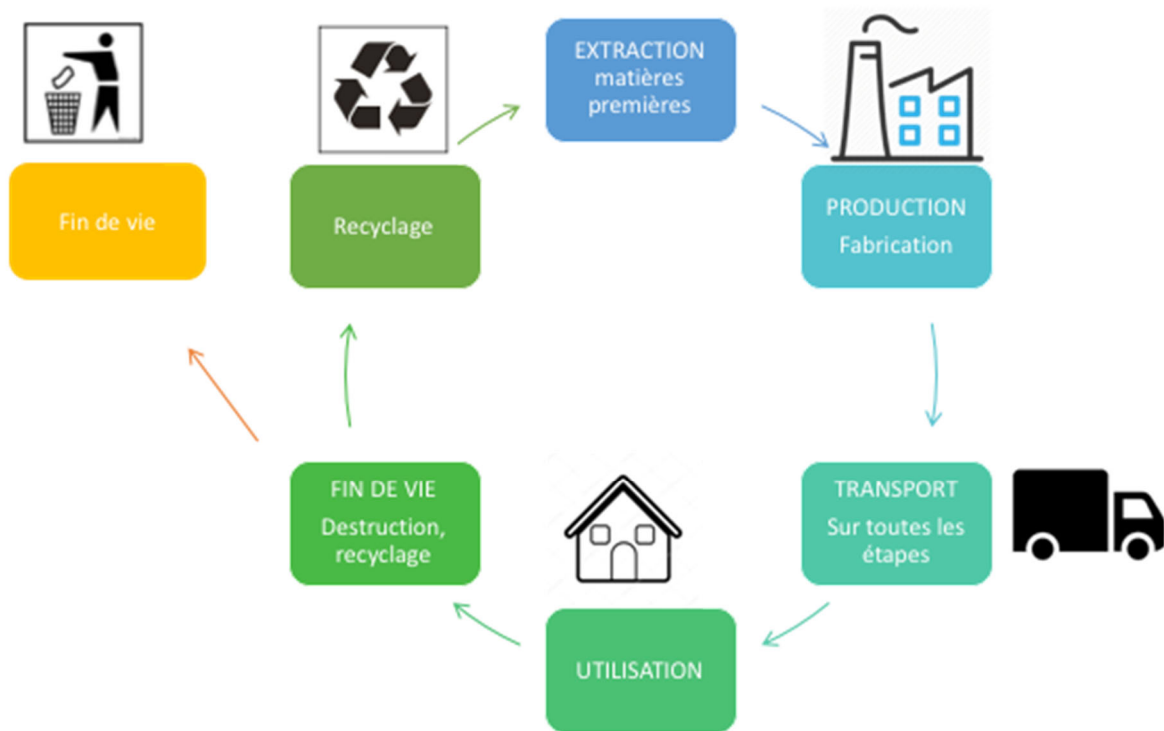
Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg ! Nous ne comptons pas l'énergie grise pour produire les futurs déchets !

3.2 Lutter contre le Gaspillage

Encadré - Le saviez-vous ? Comment produire un téléphone ?

La démarche « Zéro déchet » permet de réduire significativement les déchets mais pas seulement ! Elle permet également de réduire notre empreinte carbone via l'énergie grise.

L'**énergie grise** est la quantité d'énergie consommée lors du cycle de vie d'un matériau ou d'un produit : « du berceau à la tombe » ; c'est-à-dire de la production, à l'extraction, à la transformation, à la fabrication, au transport, à la mise en œuvre, à l'entretien et enfin au recyclage, à l'exception de l'utilisation du dit matériau ou produit. L'énergie grise est une énergie cachée, au contraire de l'énergie liée à l'utilisation (exemple : chauffage électrique, carburant, etc.) que le consommateur connaît et peut maîtriser.



Ainsi dans l'ensemble des domaines d'activités, un gaspillage d'énergie, d'eau et autres matières premières est présent :

- Produits de consommations en général et leurs emballages : fabrication des produits et des emballages, énergie liée au transport, à l'extraction des matières premières, etc. La surconsommation de ces produits entraîne une augmentation des flux.
- Alimentation : les particuliers jettent de la nourriture (date de péremption, gaspillage alimentaire à cause d'une surconsommation) ; restauration collective : externalisation de la préparation des repas, stockage, emballage, distribution.
- Vêtements / loisirs : Stratégies de marketing mises en place pour induire toujours plus d'achats liés à la mode et aux loisirs.
- Appareils ménagers, téléphonie : Obsolescence programmée pour le matériel, effet de mode, matériel non réparable. Surconsommation de ces appareils électro ménagers et électroniques.

Chiffres (encadré)

30% des ordures ménagères sont des biodéchets compostables

7kg par an et habitant de textile et accessoires de mode

11kg de publicité papier par an et par habitant

- Masse produite/masse vendue

3.3 Les initiatives ZD existante

Nous avons choisi ici de mettre en lumière des initiatives exemplaires de démarche Zéro Déchet que des membres du groupe connaissent ou émanant de nos interviews et visites de terrain. Nous ne sommes pas exhaustifs, l'objectif est d'illustrer les engagements possibles pour des acteurs différents.

Les initiatives qui fonctionnent sont souvent celles qui dépassent les limites communément admises.

- **Associations :**
 - **Z'heros du déchet** : créée en 2018, suite au défi "Presque Zéro Déchet" des familles d'Arlac. Actions de sensibilisation et de partage d'expériences. Soutien à d'autres défis ZD.
 - **"Bienvenue en coulisse"**, asso qui a pour objectif "vivre, travailler et consommer autrement", organise des visites autour du thème ZD dans le cadre de Bordeaux Métropole
- **Entreprises :**
 - **Thales** : l'essentiel des déchets(90%) provient du restaurant d'entreprise et des zones de pause. Mise en place de tasses personnalisées et de cafetière sans gobelet, poubelle de tris dans les zones de pause et effort du restaurant pour composter et éviter le gâchis (pain tranché).
 - **Pôle Emploi** : un autre élément pour le tertiaire est l'impact de son équipement informatique. Un effort important est mis sur la réduction de la consommation d'électricité par des pratiques numériques responsables également déclinées par contrat cadre aux fournisseurs.
 - **Club des Entreprises de Bordeaux** : actions de sensibilisation au ZD dans le cadre du développement durable
- **SmicVal** : système de supermarché inversé, révolution de la vision du déchet, principe de responsabilisation.
- **Grande distribution** : Effort d'une part sur l'écoulement des denrées périssables, promotion avant péremption, dons à des associations. L'autre gros effort est la négociation avec les fournisseurs pour qu'ils reprennent le maximum de conditionnement comme les palettes, les cagettes réutilisables.
- **Collectivités locales - Le Porge** : suppression des poubelles sur la plage et le parking, remplacées par une aire dépose-déchets en sorties de parking
 - De 117 à 6,3 tonnes de déchets par an, dont 42% valorisés
- **Écoles**
 - **École d'Arlac** : démarche éco-citoyenne lancée par 4 enseignants :
 - sans cartables : remplacés par de légers sacs en tissu
 - avec des fournitures durables et mutualisées : achats sans plastique, de meilleure qualité, en moins grand nombre.

Cette démarche est très visible et questionne enfants et parents sur notre production de déchets, sur le gaspillage.
 - **École du Parc** :
 - 4 classes proposent des projets pédagogiques autour des déchets
 - Gestion des déchets de la cantine (table de tri, pesée de déchets...)
 - Fête de fin d'année ZD
- **Particuliers**
 - Achats avec moins d'emballages

- Achats en vrac
- Tri
- Compostage
- Fabrication maison des repas et goûters, des cosmétiques, des produits ménagers

Il existe également des échecs ! De manière générale, les échecs de transition vers le ZD sont liés à des démarches pas suffisamment anticipées, organisées et expliquées aux personnes concernées. La démarche ZD est une véritable transformation qui nécessite une conduite du changement pour s'assurer de son adoption ou au moins éviter son rejet par les personnes non préparées à ce changement, que ce soit dans la sphère professionnelle ou privée.

- Chat Bot par Bordeaux Métropole sur les déchets, Alex, pas très fonctionnel
- Tarification incitative : un dispositif qui nécessite une mise en place réfléchie et encadrée, pour en éviter les biais (nécessité de démarche professionnelle, de phase d'expérimentation) + suivi au long cours, évaluation et ajustements éventuels

4 Demain, que souhaitons-nous ?

4.1 La vision, l'ambition

- **A court et à long terme = Plusieurs échelles de temps**
 - À **court terme**, dans les années à venir,
 - **S'approprier** ce qui existe ailleurs et qui a fait ses preuves
 - **Expérimenter** progressivement de nouvelles pratiques de consommation et de gestion des déchets
 - A **long terme** : aller vers une **mutation globale** de notre façon de consommer et de tendre vers le Presque Zéro Déchet

4.2 Les valeurs

Trois grandes valeurs guident la démarche ZD :

- **Responsabilité**

Que l'on produise ou que l'on consomme, chacun doit se sentir plus responsable des déchets qu'il génère.

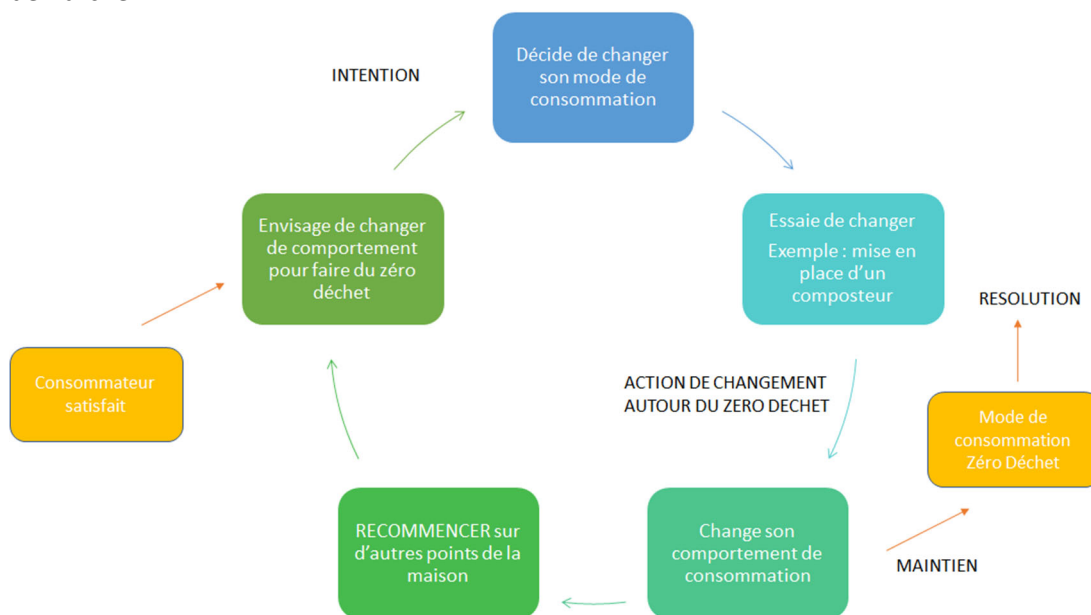
La collectivité a un rôle de gouvernance pour **organiser cette responsabilisation.**
- **Éthique**
 - Respect des générations futures
 - Respect de la planète, de la biodiversité
 - Respect des autres régions et pays du monde
- **Qualité de vie**
 - Améliorer la santé de tous
 - Permettre à chacun d'accéder à un mode de vie plus sain : rendre le ZD et le mieux-vivre accessibles à tous, lever les freins (sociétaux, liés aux habitudes de vie, culturels, financiers...)

5 Le chemin vers le ZD

Comment la Mairie et la Métropole peuvent accompagner une transition vers le Zéro Déchet ?

5.1 Comment change-t-on de comportement ?

Le changement est un processus long et complexe : bien identifier ses étapes permet de mieux cibler les actions. Nous avons travaillé sur la base du processus de changement (**Prochaska, Di Clemente**) utilisé notamment en sociologie et dans le domaine de la santé, que nous avons transposé à notre démarche.



Pour chaque étape de changement ciblée, il faut trouver des déclics différents pour les personnes. Généralement, les déclics dans les démarches ZD sont sous-tendus par des aspects :

- Financiers
- Écologiques
- De bien-être
- De santé
- De niveau de difficulté/complexité

Pour favoriser le changement, il est donc important de bien cibler l'étape de changement dans laquelle se trouve la personne, et les freins qui la bloquent.

5.2 Susciter l'envie de commencer à moins jeter

Ces actions s'adressent à ceux qui ne se sentent pas encore concernés :

Il est primordial de les aider à prendre conscience que le tri n'est pas suffisant. Beaucoup pensent à tort que le ZD se limite au tri. Il n'est que la dernière étape pour les déchets que l'on n'a pas réussi à réduire en amont.

- **Sensibilisation par les acteurs municipaux en contact avec le public et les scolaires** (animateurs, personnels de crèche, personnels dans les écoles, agents des services techniques...)

- **Consignes de tri** : les rendre encore plus visibles et lisibles. **Ambassadeurs du tri** : renforcer cette action, élargir leur mission vers le ZD
- **Communiquer en passant par les enfants** : pique-nique ZD, kermesse ZD, activités ZD au centre socio-culturel.
- **Encourager les classes éco-citoyennes** : peu de fournitures, abandon des cartables.

5.3 Accompagner le changement

Ces actions s'adressent à ceux qui ont envie d'essayer mais qui manquent d'informations et de déclic.

- **Communication par échange d'expérience "exemplarité pour démystifier"**. Exemple : défi Famille ZD (50 familles à Arlac en 2017-2018). Reproduire cette expérience dans d'autres quartiers, dans une asso sportive (ex : Le SAM), au sein de la mairie (type **concours ZD** sur la base du volontariat)
- **Do It Yourself** : pour rendre **accessible** la démarche. Faire connaître des pratiques simples, se rendre compte que le ZD est possible

Organiser des **ateliers** (ex ateliers déjà réalisés à la Médiathèque : Les Lubies de Louise : création de lingettes écologiques, Herbéo : fabrication de produits ménagers, Floralties : produits cosmétiques, ABC DIY « ateliers créatifs » : totebag avec t-shirt, E graine : sur la sensibilisation au textile, Les z'héros du déchet).

Etendre cette initiative à d'**autres lieux** : maisons de quartier, Relais des Solidarités, stand en pied d'immeuble, stand sur les marchés à développer...

- Recenser en un "**annuaire**" unique les commerces ZD/vrac, les personnes ressources, les associations, les écoles... qui sont dans une démarche ZD.

Cet annuaire pourrait être accessible sur le site de la mairie, élaboré et surtout mis à jour par un chargé de mission ZD (voir ci-après)

5.4 Actions spécifiques vers les entreprises/les associations =Vers Un maillage ZD du territoire

Il est intéressant de sensibiliser les gens sur leur lieu de travail, afin qu'ils le fassent ensuite chez eux. Cela peut aussi être sous-tendu par des phénomènes d'entraînement et d'émulation. Ce sont ainsi des relais institutionnels qui contribuent à un maillage ZD du territoire.

- Accompagnement des entreprises ou associations qui souhaitent sensibiliser leurs membres sur leur lieu de travail. Un salarié, un adhérent ou un Comité d'Entreprise pourraient **solliciter une personne ressource de la mairie** pour les **informer** et les **accompagner dans la mise en œuvre** d'une démarche ZD. Possibilité de les mettre en **relation** avec d'autres acteurs déjà engagés et enrichir ainsi un **réseau ZD** et contribuer à un **maillage ZD du territoire**.
- **Eco-conditionnalité** : La ville doit valoriser davantage la démarche ZD et développement durable dans la **sélection** des entreprises.
- Conditionner l'attribution des **subventions municipales** aux associations à la mise en œuvre d'une démarche ZD/développement durable

5.5 Actes forts et symboliques

- Identifier des **personnes ressources ZD** au sein de la mairie
 - Un **élu municipal** en charge du ZD (mis en place à Roubaix)
 - Un **chargé de mission** consacré au ZD

- **Décision forte et symbolique de la municipalité**, dans un souci **d'exemplarité**, qui fonctionne bien dans la démarche ZD
 - arrêter le plastique jetable dans tous les services de mairie et ses achats
 - mettre en place un compost et un poulailler pour la cantine des personnels municipaux
 - proposer un composteur pour toutes les cantines scolaires
 - Lancer un concours ZD au sein des employés et élus municipaux

- Un affichage clair : **Mérignac = Ville Verte ET Zéro Déchet**

7 Conclusion

La démarche Zéro Déchet est **enthousiasmante** ! Elle est résolument moderne et fait souffler un vent de **nouveauté**, de **créativité** et de **liberté**.

Nous avons pris plaisir à travailler sur cette question et formuler des propositions.

Ainsi, nous voulions vous faire partager 3 grandes clés du ZD que nos travaux ont mis en lumière. Ces 3 grandes tendances sous-tendent la majorité des transitions ZD qui fonctionnent :

- **Démarche ascendante = de la base vers le sommet**

La plupart des transitions ZD qui fonctionnent ont démarré grâce à des initiatives portées par un petit groupe de personnes motivées, qui ont essaimé progressivement.

- **La transgression** : les initiatives ZD commencent souvent à la limite des normes en vigueur. Régulièrement, la législation entérine l'évolution des pratiques.
- **Effet de seuil** : quand les transitions ZD atteignent une masse critique de personnes concernées, on observe un effet d'entraînement pour les personnes non encore impliquées. La pression sociale, plus ou moins consciente influe sur les comportements et incite au mimétisme.

Enfin, nous souhaitons vous soumettre cette réflexion :

Ne faut-il pas sortir des démarches techniques de résolution des problèmes et responsabiliser les citoyens, particuliers ou professionnels, sur l'impact de leur activité sur l'environnement ? Par exemple, si une filière de recyclage efficace des plastiques serait souhaitable il faut se méfier de deux effets pervers induits si on apporte qu'une solution technico-économique :

1. C'est recyclé donc ce n'est plus un problème on peut consommer à nouveau,
2. La filière créée aura un intérêt économique à ce que du plastique soit consommé et donc à la croissance de son utilisation.

La création de cette filière doit donc être accompagnée par une volonté politique de sortir du plastique, on doit donc créer une filière dont l'objectif doit être de disparaître ou de se réinventer une utilité après le plastique.

8 Annexe : Propositions recensées dans les interviews de terrain

Voici les réponses des personnes interviewées à la question : « En quoi la ville de Mérignac peut-elle avoir une influence sur le développement du ZD ? » Les citer sous forme de bulles sur une page de type magazine people. Fanny

En quoi la ville de Mérignac peut avoir une influence sur le développement du Zéro Déchet ?

(Réponses issues des comptes-rendus d'interview, parfois reformulées pour une meilleure compréhension)

- Plus de cohérence entre le discours et les actes en adaptant le matériel mis à disposition du personnel municipal (chariot de ménage avec poubelles) - *Une enseignante Mérignacaise*
- Sensibiliser les animateurs intervenant dans les écoles de la commune - *Une enseignante Mérignacaise*
- Harmoniser les pratiques entre Bordeaux Métropole, Mérignac et l'éducation nationale - *Une enseignante Mérignacaise*
- Mutualiser le matériel de jardinage & bricolage en créant un site internet qui facilite le prêt entre voisins d'un quartier ou d'une résidence - *Une enseignante Mérignacaise*
- Mettre en place la tarification incitative - *Responsable du site POLE EMPLOI DSI*
- Mettre en œuvre un nouveau modèle Territoire zéro déchets - *Correspondant Responsabilité Sociétale et Environnementale POLE EMPLOI DSI*
- Créer des lieux d'achat d'ordinateurs reconditionnés peu chers (Peut-être au relais des solidarités de Capeyron ?) - *Correspondant Responsabilité Sociétale et Environnementale POLE EMPLOI DSI*
- Faciliter l'accès au numérique et améliorer la confiance des usagers pour le matériel informatique d'occasion - *Correspondant Responsabilité Sociétale et Environnementale POLE EMPLOI DSI*
- Proposer des sites administratifs éco conçus et permettre à tous les citoyens de se connecter au service - *Correspondant Responsabilité Sociétale et Environnementale POLE EMPLOI DSI*
- Améliorer la communication sur les actions portées par la Métropole et les communes - *Cheffe de service étude et prévention des Déchets à Bordeaux Métropole*
- La maîtrise foncière est essentielle dans le ZD - *Cheffe de service étude et prévention des Déchets à Bordeaux Métropole*
- La ville doit être exemplaire pour la gestion de ses propres déchets et plus exigeante envers ses propres pratiques et envers les associations qu'elle soutient - *Adj. Au Maire de Mérignac*

et Chargé de mission Agenda 21

- Développer la coopération entre les entreprises pour atteindre les principes de l'économie circulaire - *Adj. Au Maire de Mérignac et Chargé de mission Agenda 21*
- La ville souhaite expérimenter le 0 déchet avec les bio-déchets (nombreux restaurants et hôtels sur son territoire) - *Adj. Au Maire de Mérignac et Chargé de mission Agenda 21*
- Le 0 déchet permet d'aborder d'autres sujets comme l'alimentation - *Adj. Au Maire de Mérignac et Chargé de mission Agenda 21*
- Aider au développement du compostage, de circuits courts, de vente en vrac, de lieux de réparation - *Association Les Z'Héros du Déchet*
- Communiquer sur des initiatives en faveur d'une diminution des déchets - *Association Les Z'Héros du Déchet*
- Favoriser la réflexion ZD au sein des entreprises du territoire - *Association Les Z'Héros du Déchet*
- Aider les familles à démarrer une démarche ZD : distribution d'un kit, d'un guide afin de faciliter les premiers pas – *Une famille Mérignacaise*
- Proposer une alternative au supermarché (qui offre tous les produits en un seul lieu) en favorisant l'implantation de petits commerçants dans les quartiers – *Une famille Mérignacaise*
- Garantir la qualité de l'eau, les analyses sont bonnes mais le goût peut être rebutant – *Une famille Mérignacaise*
- Améliorer la communication dans Mérignac Magazine (avec un article important), par mails, par affichage dans la commune, via des ateliers - *Une résidente Mérignacaise*
- Fournir aux habitants des moyens adaptés : distribution gratuite de réducteurs d'eau, contenants pour l'intérieur du logement, ... - *Une résidente Mérignacaise*
- Inciter en donnant des poules, distribuant des composteurs collectifs pour les résidences. Et valoriser le côté « campagne à la ville » véhiculé par ces actions. - *Une résidente Mérignacaise*
- Faciliter la procédure pour récupérer une poubelle après un vol et ainsi garantir le tri – *un particulier métropolitain*
- Plus communiquer sur les actions déjà engagées – *un particulier métropolitain*
- Aider à la prise de conscience collective et aménager le temps des gens pour faire soi-même – *un particulier métropolitain*

**PROPOSITIONS RECUEILLIES LORS DES 14 INTERVIEWS MENÉES
PAR LES MEMBRE DU CDV ENTRE MARS ET JUIN 2019
AUPRÈS D'HABITANTS MERIGNACAIS, D'ÉLUS, D'ASSOCIATIONS,
D'ENTREPRISES ET D'ACTEURS DU DOMAINE DU DÉCHET**

Faciliter la procédure pour récupérer une poubelle après un vol et ainsi garantir le tri.

Sensibiliser les animateurs intervenant dans les écoles de la commune.

Mettre en œuvre un nouveau modèle Territoire zéro déchets.

Inciter en donnant des poules, distribuant des composteurs collectifs pour les résidences. Et valoriser le côté « campagne à la ville » véhiculé par ces actions.

Aider à la prise de conscience collective et aménager le temps des gens pour faire soi-même.

Harmoniser les pratiques entre Bordeaux Métropole, Mérignac et l'éducation nationale.

**EN QUOI LA VILLE DE
MÉRIGNAC PEUT AVOIR
UNE INFLUENCE SUR LE
DÉVELOPPEMENT DU
ZÉRO DÉCHET ?**

Plus communiquer sur les actions déjà engagées.

Plus de cohérence entre le discours et les actes en adaptant le matériel mis à disposition du personnel municipal (chariot de ménage avec poubelles).

Communiquer sur des initiatives en faveur d'une diminution des déchets.

Favoriser la réflexion ZD au sein des entreprises du territoire.

Mutualiser le matériel de jardinage & bricolage en créant un site internet qui facilite le prêt entre voisins d'un quartier ou d'une résidence.

Développer la coopération entre les entreprises pour atteindre les principes de l'économie circulaire.

Créer des lieux d'achat d'ordinateurs reconditionnés peu chers (Peut-être au relais des solidarités de Capeyron ?).

La ville doit être exemplaire pour la gestion de ses propres déchets et plus exigeante envers ses propres pratiques et envers les associations qu'elle soutient.

Fournir aux habitants des moyens adaptés : distribution gratuite de réducteurs d'eau, contenants pour l'intérieur du logement...

Garantir la qualité de l'eau, les analyses sont bonnes mais le goût peut être rebutant.

Faciliter l'accès au numérique et améliorer la confiance des usagers pour le matériel informatique d'occasion.

Proposer une alternative au supermarché (qui offre tous les produits en un seul lieu) en favorisant l'implantation de petits commerçants dans les quartiers.

Améliorer la communication dans Mérignac Magazine (avec un article important), par mails, par affichage dans la commune, via des ateliers.

Proposer des sites administratifs éco conçus et permettre à tous les citoyens de se connecter au service.

Mettre en place la tarification incitative.

EN QUOI LA VILLE DE MÉRIGNAC PEUT AVOIR UNE INFLUENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU ZÉRO DÉCHET ?

Améliorer la communication sur les actions portées par la Métropole et les communes.

Aider les familles à démarrer une démarche ZD : distribution d'un kit, d'un guide afin de faciliter les premiers pas.

Aider au développement du compostage, de circuits courts, de vente en vrac, de lieux de réparation.

La maîtrise foncière est essentielle dans le ZD.

La ville souhaite expérimenter le 0 déchet avec les bio-déchets (nombreux restaurants et hôtels sur son territoire).

Le 0 déchet permet d'aborder d'autres sujets comme l'alimentation.